

Centre Communal d'Action Sociale

d'AIXE-SUR-VIENNE

Séance du 23 avril 2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la salle Pierre Desproges, selon convocation en date du 16 avril 2026, sous la présidence de Monsieur René ARNAUD, Christelle MOUNET étant secrétaire de séance.

Délibération n°2026/21

En date du 23 avril 2026

Portant sur : Election du Président de séance dédiée à l'approbation du
Compte Financier Unique 2025 du Budget du CCAS

Membres	13
Présents	8
Représentés	1
Votants	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0

Présents : René ARNAUD, Marie-Claire SELLAS, Béatrice BOTHIER, Catherine FEVRIER, Christine TREILLARD, Thierry LHERITIER, Alain LEMASSON, Bruno DUPIN DE BEYSSAT

Représenté : Jean DANIEL par René ARNAUD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-14,

Vu les lois n°82-213, du 2 mars 1982 et n°82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités locales,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- décide d'élire le Président de séance

Candidature déclarée : Mme Marie-Claire SELLAS.

A obtenu : Mme Marie-Claire SELLAS : 9 voix

Mme Marie-Claire SELLAS ayant obtenu la majorité des voix est élue Présidente de séance pour l'examen du Compte Financier Unique de l'année 2025

A AIXE-SUR-VIENNE, le 23 avril 2026.

Le Président,

René ARNAUD